

TERRAIN D'HYDRO-QUÉBEC (LOCK) : FERMETURE D'ACCÈS POUR LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Beauharnois, le 10 avril 2026 – La Ville, à titre de locataire du terrain appartenant à Hydro-Québec souhaite informer les citoyens que l'espace de terrain, communément appelé le « lock », fera désormais l'objet d'un accès restreint pour les véhicules. Afin d'assurer la protection de cet espace et d'en favoriser une utilisation durable, des blocs ont été installés pour en empêcher l'accès motorisé.

Au cours des dernières semaines, des interventions de nettoyage et de remise en état ont été effectuées afin de préserver la qualité du site. La présence de véhicules non autorisés, notamment des véhicules récréatifs et autres abris de fortune, nuisait à l'intégrité des lieux et à leur usage collectif. Leur retrait s'est effectué en tout respect des situations précaires vécues par les gens qui s'y étaient installés, en collaboration avec Hydro-Québec et les organismes communautaires de la région.

Il demeure toutefois tout à fait possible pour les citoyens de se stationner à proximité et de s'y rendre à pied afin de profiter pleinement de l'espace gazonné. Le parc à chiens ainsi que le stationnement adjacent demeurent aussi accessibles.

La Ville remercie la population pour sa collaboration et son respect des aménagements en place.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca